



## CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES INSCRIPTIONS

La Société des Neurosciences (ci-après nommée « organisateurs ») a confié à Sud Congrès Conseil la gestion des inscriptions aux Journées Thématiques qui auront lieu à Strasbourg, les 7 et 8 juin 2018.

Les conditions générales ci-après sont valables pour toute personne inscrite aux Journées Thématiques.

### INSCRIPTIONS

Les Journées Thématiques sont ouvertes aux membres de la Société des Neurosciences.

Les membres de la FENS ou de la SfN (American Society for Neuroscience) seront considérés comme des membres affiliés lors de l'inscription, à condition :

- 1 - de vivre et d'exercer leur activité professionnelle hors de France,
- 2 - d'envoyer une preuve de leur appartenance à une société affiliée.

Frais d'inscription :

Membre titulaire	100 €*
Membre étudiant	80 €*
Membre Post-doc	80 €*

*\* TVA non applicable, article 293B du CGI*

Les frais d'inscription comprennent l'entrée aux sessions ainsi que les déjeuners et les pauses café.

Date limite pour les inscriptions : **18 mai 2018 inclus.**

Si la capacité maximum d'inscrits est atteinte, l'organisateur se réserve le droit de refuser toute inscription supplémentaire.

L'âge minimum pour s'inscrire aux Journées Thématiques est de 18 ans.

### MOYENS DE PAIEMENT

Une inscription ne sera confirmée qu'après réception du paiement correspondant.

Les paiements doivent être effectués à l'avance et en euro (€), au moyen d'un des modes de paiement suivants :

1. **Carte bancaire** (Visa/Eurocard/MasterCard) :  
Les participants ayant choisi ce mode de paiement seront redirigés vers un site de paiement en ligne sécurisé.

2. **Virement bancaire**, à l'ordre de Sud Congrès Conseil - JT Neurosciences 2018 :

**Référence à faire apparaître sur votre virement : numéro de participant**

Titulaire du compte : SUD CONGRES CONSEIL - JT Neurosciences 2018  
Banque : BNPPARB BORDEAUX C ROUGE  
RIB : 30004 00320 00010628269 70  
BIC : BNPAFRPPXXX  
IBAN : FR76 3000 4003 2000 0106 2826 970

**Les frais bancaires de virement doivent être pris en charge par l'émetteur.**

3. **Bon de commande**

**Les bons de commande ne seront acceptés que jusqu'au 7 mai 2018.**

La réception des paiements de bons de commande devra être effective au plus tard le **1<sup>er</sup> juin 2018**. À défaut de paiement à cette date, les inscriptions correspondantes seront annulées.

Les bons de commande doivent être établis à l'ordre de

SUD CONGRES CONSEIL – JT Neurosciences 2018  
162 Cours du Maréchal Gallieni  
33400 Talence, FRANCE

et envoyés par mël à [registration-jt2018@sudcongresconseil.com](mailto:registration-jt2018@sudcongresconseil.com)

Les virements correspondants doivent être faits à l'ordre de Sud Congrès Conseil - JT Neurosciences 2018 :

Titulaire du compte : SUD CONGRES CONSEIL - JT Neurosciences 2018  
Banque : BNPPARB BORDEAUX C ROUGE  
RIB : 30004 00320 00010628269 70  
BIC : BNPAFRPPXXX  
IBAN : FR76 3000 4003 2000 0106 2826 970

**Référence à faire apparaître sur votre virement : numéro de participant.**  
**Les frais bancaires de virement doivent être pris en charge par l'émetteur.**

**Les chèques ne sont pas acceptés.**

### **CONDITIONS D'ANNULATION DES INSCRIPTIONS**

Toute demande d'annulation d'inscription doit être faite par écrit et envoyée par mël à [registration-jt2018@sudcongresconseil.com](mailto:registration-jt2018@sudcongresconseil.com)

Pour les annulations reçues jusqu'au **7 mai 2018**, un remboursement des frais d'inscription sera effectué avec une retenue de 20 € pour les frais de dossier (mentionner les références du compte bancaire sur lequel le remboursement devra être effectué).

**Passé cette date, l'intégralité des droits d'inscription sera exigible.**

Les remboursements seront traités après la tenue des Journées Thématiques.

Aucun remboursement ne sera effectué si le participant ne se présente pas aux Journées Thématiques ou s'il les quitte prématurément.

### **COTISATIONS À LA SOCIÉTÉ DES NEUROSCIENCES**

L'adhésion et les cotisations à la Société des Neurosciences doivent être réglées séparément au secrétariat de la Société des Neurosciences. Pour de plus amples renseignements, consultez <https://www.neurosciences.asso.fr>

## **BADGES**

Le badge doit être porté pendant toute la durée des Journées Thématiques. L'accès aux sessions vous sera refusé sans le port de votre badge.

## **ATTESTATION DE PARTICIPATION**

Les participants recevront par mël une attestation de participation après les Journées Thématiques.

## **LETTRE D'INVITATION**

Pour recevoir une lettre d'invitation, le participant doit contacter le secrétariat de la Société des Neurosciences par mël à l'adresse [colloque@societe-neurosciences.fr](mailto:colloque@societe-neurosciences.fr).

Le document sera envoyé après réception de l'inscription complète et du paiement correspondant. Toutes les dépenses engagées pour les Journées Thématiques sont de la responsabilité du participant. La lettre d'invitation ne saurait en aucun cas engager financièrement les organisateurs.

## **VISA**

Les participants étrangers sont tenus de faire personnellement les démarches pour obtenir un visa. Ils doivent prévoir un délai suffisant pour la procédure de demande et contacter l'ambassade ou le consulat de leur lieu de résidence pour déterminer le délai approprié pour leur demande de visa.

Les organisateurs ne prendront pas directement contact avec les ambassades ou consulats au nom des participants.

## **ANNULATION DES JOURNEES THEMATIQUES**

Au cas où les Journées Thématiques ne pourraient être tenues en raison d'événements indépendants de la volonté des organisateurs (force majeure) ou bien en raison de faits qui ne peuvent être attribués à une intention préjudiciable ou à une négligence grave de la part des organisateurs, ceux-ci ne peuvent être rendus responsables par les participants en cas de dommages, de pertes ou de coûts, tels que des frais de transport, d'hôtel ou des pertes financières, etc.

Dans ces circonstances, les organisateurs se réservent le droit de rembourser le participant après avoir déduit du montant les coûts déjà investis dans l'organisation des Journées Thématiques et qui ne pourraient être remboursés par une tierce personne.

## **SECRÉTARIAT D'INSCRIPTION**

Contact : Davina Martinez

[regISTRATION-jt2018@sudcongresconseil.com](mailto:regISTRATION-jt2018@sudcongresconseil.com)